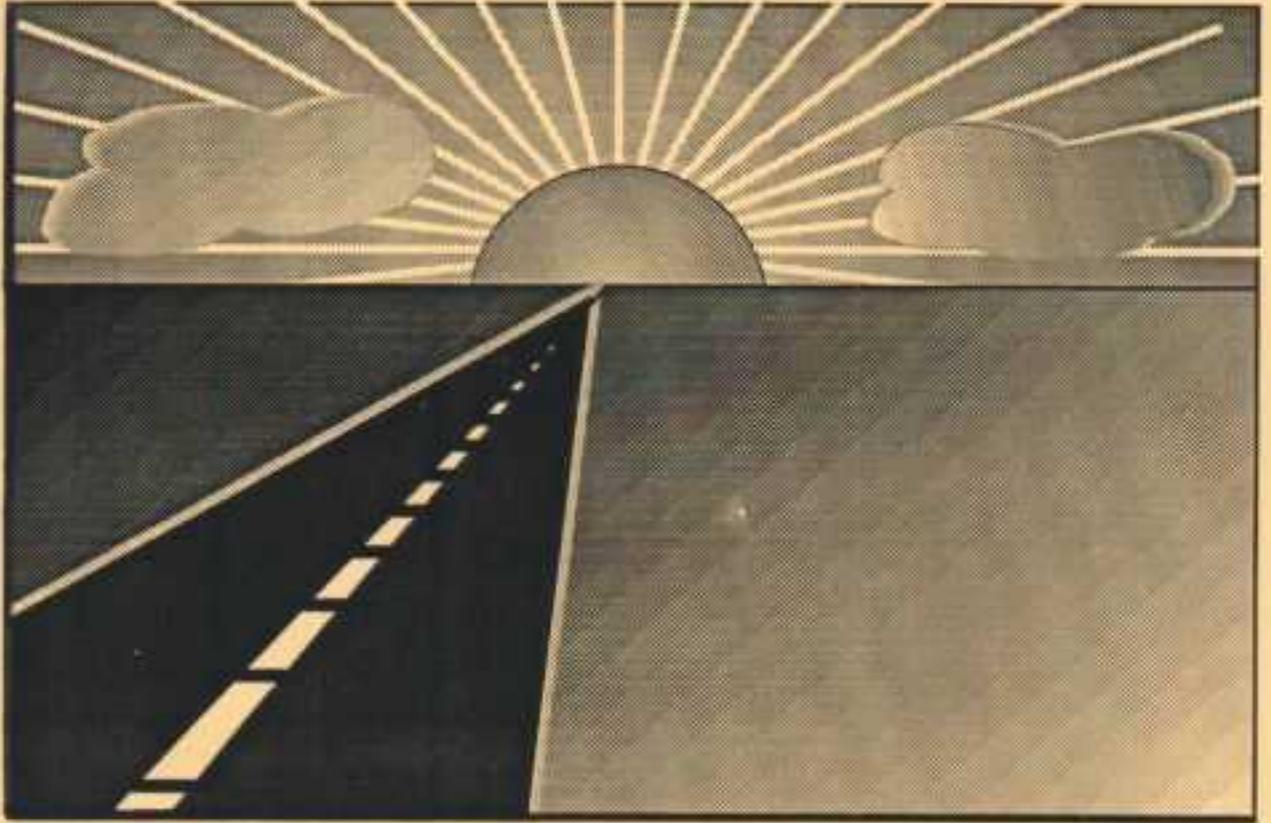


La Délivrance



EDGARD DOUCET

Préface

Quand mon père me demanda de rédiger le texte du récit qui suit, comme tout débutant naïf dans un domaine, je n'avais pas la moindre idée de ce que cela représenterait. Ce fut une expérience pour le moins enrichissante; un travail fait avec plaisir.

Je tiens à remercier chaleureusement Lucie Gosselin pour sa patience apparemment inépuisable dans son contrôle orthographique et à Jean-Louis Portal, qui y a investi de nombreuses heures; je veux lui témoigner ma reconnaissance pour sa généreuse contribution de critiques syntaxiques et sémantiques.

Tout au long du texte de cet épisode, un effort de rigueur fut consenti afin de ne pas laisser se glisser, dans la mesure du possible, aucune interprétation de texte.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez les faire parvenir en écrivant à l'adresse qui suit, en incluant 8\$ chacun :

D. DOUCET
Case postale 1041
St-Mathias (QC) J3L 5Z8

VERSION 3

TOUT DROITS RÉSERVÉS

Avant-propos



n mille neuf cent trente trois, à Girardville dans le comté de Roberval, Province de Québec, quelques familles ont délaissé le catholicisme et le clergé catholique. Certains ont dit que c'était à cause de notre orgueil; que c'était à cause du lieu où serait placée l'église qui n'était pas à notre goût. C'est vrai que cet emplacement ne nous plaisait pas mais ce n'est pas pour cette raison que nous avons laissé le catholicisme. Ce mécontentement et ses conséquences nous ont éclairé et, à cause de cela, nous l'avons abandonné!

Dans les écrits qui suivent, je vais vous donner les raisons qui nous ont poussés à délaissé pour toujours le catholicisme; et comme je suis témoin de ces choses, je vais vous les raconter tels qu'elles.

Introduction

Faits vécus : comment nous avons été délivrés des erreurs engendrés par le catholicisme en prenant connaissance de la parole de Dieu, la Sainte Bible, grâce à laquelle nous avons connu l'amour de Dieu et la révélation d'un si grand salut. Salut que son fils le Seigneur Jésus-Christ nous a acquis en mourant pour nos péchés sur la croix du Calvaire. Il le donne gratuitement à tous ceux qui se confient en lui pour être sauvés du jugement, de l'enfer, et avoir la vie éternelle (Rom 6-23).

Avec l'aide de Dieu nous avons établi une assemblée selon la Parole. Nous prenions le repas du Seigneur chaque dimanche avec le pain et le vin en mémoire de Lui, comme Il l'a commandé : *faites ceci en mémoire de moi*. Nous ne pourrons jamais trop remercier le Seigneur de sa grâce envers nous; *car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, au moyen de la foi; cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas par les oeuvres afin que personne ne se glorifie* (Eph 2-8). Quelle paix nous avons trouvé en Jésus-Christ et nous l'en remercions encore!

Il y a actuellement, dans la Province de Québec, près de cinquante assemblées de chrétiens qui se rassemblent uniquement au nom du Seigneur Jésus-Christ et qui ont la parole de Dieu, la Sainte Bible, comme seul guide. Elles sont autonomes et rejettent toutes directions qui proviennent hors de ces écrits. Ayant autrefois été trompés par les ténèbres de l'église catholique romaine, mais maintenant délivrés de ceux-ci pour être éclairés par celui qui a dit : *je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres mais il aura la lumière de la vie* (Jean 8-19), nous avons le privilège de servir le plus grand des maîtres, librement et en paix. Mais, il n'en a pas toujours été ainsi.

La Délivrance

Pour débiter

Quelques chrétiens m'ont demandé d'écrire comment les événements se sont déroulés, car je fus témoin de ces choses. Ce sont des événements graves qui ont causé un bouleversement quand les prédicateurs protestants sont arrivés.

Pour commencer, dans la paroisse de Girardville, le combat pour la vérité a été dur. Les curés savaient que si la Bible était connue ils perdraient beaucoup d'autorité et d'argent. Mais le Seigneur nous a soutenu et nous a béni et je l'en remercie encore. Je me souviens comment le clergé agissait en ce temps-là. C'était le clergé catholique qui avait l'argent de la colonisation dans les mains; les curés étaient maîtres partout et dirigeaient tout. Malheur à ceux qui ne les approuvaient pas; qui les contredisaient. Le curé était le seul qui disait la vérité.

Quand le curé parlait, c'était Dieu qui parlait et c'est ce qu'il fallait croire; c'est lui qui avait notre salut entre ses mains et qui allait aussi nous juger après la mort. Le clergé était à la tête de l'instruction publique et, avec les religieuses, dirigeait les hôpitaux. Les Apôtres étaient comme des brebis au milieu des loups, mais les curés étaient des loups au milieu des brebis. Heureusement, le clergé a été chassé des centres hospitaliers et de l'enseignement public.

Pour monter le décor

Les choses ont commencé à changer en 1933 quand MM. John Spreeman et Noé Gratton sont venus à Girardville, comté Lac-St-Jean, pour annoncer le salut par la grâce au moyen de la foi en Jésus-Christ. Ils avaient été invités par les familles St-Gelais, Doucet et Blais pour faire peur aux curés et non dans le but de se convertir ni de changer de religion. Je crois que, pour mieux comprendre pour quelle raison ces familles avaient invité des ministres, il nous faut remonter beaucoup plus loin dans le temps.

Mon père est allé de St-Félicien vers le canton Girard, aujourd'hui appelé Girardville, pour prendre des terres en bois debout. Il était alors âgé de dix-neuf ans. S'étant marié à l'âge de vingt-quatre ans avec Alexina Dallaire, ma mère, ils ont dû travailler bien fort pour survivre. Celle-ci était une fervente catholique et comme il n'y avait pas encore de paroisse établie à Girardville, le curé d'Albanel Elzéar Bergeron allait faire la mission là. C'est lui qui avait décidé que c'était au coin des quatre chemins, sur les terres de mon père, que l'église serait bâtie. C'était un bel endroit et les gens de la place étaient satisfaits de cette décision, mais il est mort avant que l'église ne soit définitivement placée. Celui qui l'a remplacé, Adjutor Tremblay, a décidé de faire bâtir l'église dans le rang Quatre, à quatre milles plus loin. C'est là que le désaccord a commencé.

Ce Curé voulait bien faire bâtir l'église mais la majorité des citoyens n'était pas d'accord; ils voulaient avoir l'église où le défunt curé Elzéar Bergeron l'avait indiqué. Il se passa plusieurs années avant que la construction de l'église soit entreprise.

La Délivrance

Entre temps, la querelle commença et alla en s'amplifiant. Pendant ce temps, mon père avait été élu maire; le premier de la municipalité de Girardville qui venait d'être fondée. Il ne voulait pas que l'église soit bâtie au rang Quatre et était appuyé par la majorité des gens de sa communauté. Le curé d'Albanel, Adjutor Tremblay, cherchait à lui faire peur pour le faire céder. Un jour, lors d'une discussion avec mon père, le Curé lui dit : «Pierre, tu as bien travaillé pour t'installer ici, et tu es en droit de bien vivre avec les biens que tu as amassés, mais ça pourrait te partir de dessous les pieds». Mon père lui répondit : «j'ai déjà été bien pauvre, et j'étais aussi heureux que je le suis maintenant; je connais deux classes de gens qui sont toujours prêts à souhaiter du malheur aux autres; ils appartiennent au monde non civilisé et au clergé catholique».

Le Curé est parti mécontent mais, il fallait bien que ses menaces s'accomplissent car c'était 'Dieu' qui les avait formulées par la bouche du curé. Voici de quelle manière malhonnête et fourbe le curé d'Albanel, Adjutor Tremblay, s'y prit pour matérialiser ses menaces.

Quelques temps après, mon père qui ne se doutait de rien, a commencé à recevoir des lettres du gérant de la banque de St-Félicien. Celles-ci contenaient des billets afin que mon père les endosse pour rendre service à tous et chacun. Donc, en les endossant, il en devenait responsable si le signataire original ne payait pas.

La Délivrance

Je me rappelle un midi, nous nous étions mis à table pour dîner; mon père avait reçu une autre lettre contenant un billet à endosser. C'était pour un homme de La Doré, près de St-Félicien. Mon père ne le connaissait pas, alors ma mère lui dit : «comment se fait-il que le gérant de banque te demande d'endosser ces billets? C'est du monde que nous ne connaissons pas. Tu ne sais pas s'ils vont les payer, et s'ils ne les paient pas, c'est toi qui vas les payer». Mon père répondit : «je connais le gérant de cette banque; c'est un homme honnête. S'il sait que ces gens ne peuvent pas payer, il ne me demanderait pas de les endosser».

Peu de temps après, mon père est allé à St-Félicien. Il s'est arrêté au garage d'Edmond Tremblay, un ami d'enfance. Quand Edmond l'a vu, il lui a fait signe de s'approcher, l'a fait entrer dans son bureau, a fermé soigneusement la porte et dit à mon père : «j'ai quelque chose à te dire au sujet du gérant de banque mais avant, promets-moi de ne le répéter à personne, car s'il savait que je t'ai dit ça, il ne voudrait plus m'accorder de prêt et j'ai besoin des services de la banque pour faire fonctionner mon garage». Sur ce, mon père promit de ne le dire à personne. Edmond lui a demandé : «as-tu endossé les billets que le gérant t'envoyait»? Mon père a répondu : «oui, j'en ai endossé quelques uns». Edmond lui a demandé : «sais-tu pour quel somme tu as endossé»? À la suite d'une réponse négative, Edmond lui dit : «tu as endossé pour plus de onze mille dollars et tu vas tout payer. Les gens pour lesquels tu as endossé ces billets ne sont pas solvables; c'est lui-même, le gérant de banque qui me l'a dit. Aussi, il m'a dit 'Pierre Doucet va devoir quitter ses terres bientôt', c'est le curé d'Albanel, Adjutor Tremblay, qui est allé voir le gérant de banque et l'a soudoyé pour faire ces choses et te mettre dans le trouble et te ruiner».

Alors, peu de temps après, les protêts des billets se sont mis à arriver et mon père a dû tout payer. Il a emprunté de l'argent comme il a pu mais finalement, il a vendu ses terres à M: Philadelphie St-Gelais. C'est ainsi que le curé d'Albanel, Adjutor Tremblay, a fait réaliser ses menaces.

Avant-goûts des événements

Mon père n'était toujours pas d'accord avec la construction d'une église au rang Quatre. La lutte continuait et le clergé cherchait encore à faire du mal à mon père, à un point tel que le curé de St-Thomas Didime, Henri Tremblay, a dit devant plusieurs hommes de La Doré qui étaient venus s'établir comme colons à Girardville : «enterrez Pierre Doucet et vous aurez mon pardon et une petite récompense par dessus le marché». Trois de ces colons sont venus chez M. Philadelphe St-Gelais et ont demandé : «quelle sorte d'homme est Pierre Doucet»? M. St-Gelais leur répondu : «c'est un homme estimé dans la paroisse et c'est lui qui est maire de la municipalité jusqu'à maintenant». Les colons ont continué : «nous venons de la chapelle et avons rencontré le curé colonisateur, Henri Tremblay. Il nous a dit "enterrez Pierre Doucet et vous aurez mon pardon et une petite récompense par dessus le marché". M. St-Gelais leur a demandé s'ils voulaient consigner sur papier les paroles du curé. Ils acceptèrent. Ce fut la fille de M. St-Gelais, Emma, qui écrivit le texte indiquant l'endroit, la date et l'heure où ces paroles avaient été dites, puis M. Arthur Fortin et M. Rosario Coulombe signèrent.

M. St-Gelais a gardé longtemps cette déclaration pendant que la lutte continuait; l'église ne se bâtissait toujours pas et le clergé cherchait toujours à faire du tort à mon père. Il y avait à Girardville un homme qui fabriquait de la boisson en contrebande. Il a été pris et mis en prison à Roberval. Comme maire de Girardville, mon père allait au conseil de comté à Roberval tous les mois. Quand il s'y rendait et qu'il y avait des gens de Girardville en prison, il allait les voir et leur donnait un peu d'argent pour qu'ils s'achètent quelque chose à manger. En ce temps-là les prisonniers mangeaient du gruau trois fois par jour; sans lait, ni sucre, ni sel. Avec ce peu d'argent, ils s'achetaient des choses différentes à manger.

La Délivrance

Pendant que cet homme était en prison, mon père est allé le voir. Quand il est entré dans la prison, il a rencontré un autre prisonnier qui lui a demandé : «êtes-vous Pierre Doucet de Girardville»? Ayant reçu une réponse affirmative, le prisonnier lui a alors raconté : «vous connaissez cet homme de Girardville qui est ici... le gros curé de St-Thomas Didime, Henri Tremblay, est venu ici et lui a offert de le sortir de prison avec un bonus de trois cents dollars s'il pouvait prouver que c'était Pierre Doucet qui le payait pour faire de la boisson». Mon père est allé voir l'homme de Girardville qui lui a confirmé ce que l'autre prisonnier venait de lui dire. Quand ma mère a su ça, elle a écrit au curé Henri Tremblay lui demandant pour quelle raison il cherchait à faire tant de mal à son mari. Elle lui écrivit : 'rappelez-vous qu'à la chapelle de Girardville devant telle personne et à telle date, vous avez dit : «enterrez Pierre Doucet et vous aurez mon pardon et une petite récompense par dessus le marché», donc, si vous n'arrêtez pas de chercher à faire du mal à mon mari, nous allons nous servir de vos paroles.' Après cela, celui-ci s'est tenu tranquille mais pas les autres curés.

Dans la chapelle qui avait été bâtie sur les terres de mon père, au coin des quatre chemins, il y avait là tout ce dont nous avions besoin pour dire la messe. Plusieurs paroissiens voulaient continuer à fréquenter cette chapelle aussi longtemps qu'un curé y viendrait de temps en temps. Ils s'étaient entêtés à ne pas aller à l'église au rang Quatre mais, quand celle-ci fut terminée et prête à recevoir les objets qui étaient dans la chapelle, le curé colonisateur de Mistassini, Lucien Savard, est venu en camion avec quelques hommes pour emporter tout ce qu'il y avait dedans. Celle-ci était fermée à clef, donc ils sont entrés par une fenêtre afin d'ouvrir la porte. Ils ont sorti un banc; c'est tout ce qu'ils ont eu le temps de sortir. Ma mère, ainsi que Mme St-Gelais, son garçon Patrick et mon oncle Joseph Doucet sont arrivés, et se sont opposés à ce qu'ils emportent les objets qui étaient dans la chapelle.

La Délivrance

Deux des hommes qui était venus avec le curé Savard, les frères Albert et Eugène Thibault, voulaient sortir l'harmonium mais, comme mon oncle Joseph les empêchaient, le curé Savard leur cria : «débarrassez-vous donc de lui!» Alors, pendant que mon oncle était penché pour rétablir l'harmonium à sa place, les deux frères se sont jetés sur lui et lui ont assenés des coups de poings sur la tête. Mon oncle s'est relevé et a saisi les deux Thibault par la poitrine, un dans chaque main, et à ce moment la bataille s'est arrêté. Pendant ce temps, le curé Savard menaçait Mme St-Gelais de la faire tomber en extase (la subjuguier) mais elle l'a bravé lui disant qu'elle n'avait pas peur de lui et qu'il pouvait essayer. Comme rien n'est arrivé, le Curé est reparti avec les autres en n'emportant qu'un seul banc.

Au bout de quelque temps, l'huissier Horace Dumais arriva chez nous. Il était venu chercher ma mère ainsi que Mme St-Gelais, Patrick et mon oncle Joseph. Accusés d'assaut sur le curé Savard, l'huissier les a tous menés en auto, où il s'est arrêté devant le presbytère d'Albanel. Le curé était sur la galerie et, après avoir échangé quelques mots avec l'huissier, a demandé hypocritement : «qui est donc avec toi»? En se penchant pour mieux voir qui était dans l'auto, il a vu ma mère et les trois autres. C'est comme ça que ça s'est passé jusqu'à Roberval, arrêtant chemin faisant devant tous les presbytères afin de les humilier. L'huissier voulait arriver à Roberval un peu avant cinq heures, car après cette heure, personne ne pourrait obtenir de cautions; ce qui obligerait ceux-ci à coucher en prison, personne ne pouvant l'assumer.

La Délivrance

Les curés avaient choisi un jour où mon père n'y était pas. Il était parti dans les bois pour une période d'un mois le matin même mais, vers midi, il s'était aperçu qu'il avait oublié quelque chose. De retour à la maison il s'informa de ma mère et, quand il apprit ce qui s'était passé, il comprit tout de suite que les curés avaient organisé les choses pour la faire coucher en prison. Il parti vivement en auto avec M. St-Gelais vers Roberval et arriva juste avant l'huissier. Après avoir payé la caution des accusés, ils repartirent vers leurs foyers respectifs.

Il fallait maintenant se défendre de l'accusation d'assaut contre le curé Savard. Le soir avant le procès, le Curé a envoyé un grand ami de mon père, M. Alfred Potvin, afin de prendre arrangement pour ne pas subir de procès; mon père refusa en lui disant : «on va voir s'il existe encore un peu de justice!» Donc, le procès eu lieu le lendemain et c'était l'avocat Armand Sylvestre, alors député du comté du Lac-St-Jean à Ottawa, que mon père avait engagé pour défendre la cause.

Aussitôt le procès commencé, l'avocat interrogea ainsi le demandeur, le curé Lucien Savard : «est-ce que Mme Doucet vous a frappé; est-ce qu'elle vous a fait mal?» «Oh non!» a répondu le curé Savard. L'avocat a continué : «est-ce que Mme Doucet vous a dit des paroles injurieuses?» «Oh non!» de répondre le Curé. «Est-ce que Mme Doucet vous a touché?» «Oh non!» a continué M. le Curé. «Alors, qu'est-ce qu'elle vous a fait pour que vous l'ayez fait arrêter pour assaut sur votre personne?» Le curé Savard expliqua : «eh bien, dans la chapelle, elle nous repoussait; elle me disait "allez-vous-en chez vous, vous n'êtes pas chez vous ici, vous n'avez pas d'affaires ici"».

La Délivrance

Après cela, ma mère et les autres témoins ont comparu un à un. Le dernier, Patrick St-Gelais, ne se défendait pas trop habilement. L'avocat Boily de Roberval essayait de le faire se contredire mais, finalement, le juge en place, le magistrat Bergeron de Roberval, s'est écrié : «c'est assez! il y a des choses plus importantes que ça à juger ici aujourd'hui». S'adressant au curé Savard, il reprit : «je n'ai jamais vu de choses aussi ridicules que d'avoir accusé ces gens d'assaut. Je n'en vois pas l'ombre! Vous ne savez pas quel mal vous avez fait au nom de la religion catholique aujourd'hui!»! La réprimande continua assez longtemps, et la foule qui était venue entendre le procès, appuyait le juge en criant : «c'est vrai, c'est ça»!

La première rangée de spectateurs près du banc des accusés était composée de curés. Ils ont eu chaud; d'autant plus qu'ils ne pouvaient pas sortir vu la grande foule qui était venue assister au procès du *prêtre martyr*. Parmi la foule il se disait bien des choses (il y avait des gens de toutes les parties du Lac-St-Jean). Avant le déroulement de ces événements, certains disaient 'le Curé a une jambe cassée', un autre 'un bras', et d'autres 'des côtes' ou 'une oreille arrachée' et même, 'il ne peut plus dire la messe', mais, après avoir entendu l'interrogatoire, les gens ne réagissaient plus de la même façon. On pouvait entendre certains dire : «le Curé n'a rien eu; ce ne sont que des mensonges».

Le juge a terminé son jugement en demandant au curé Savard de ne plus revenir devant lui avec une cause semblable parce qu'il aurait affaire à lui. Le juge continua : «je ne peux pas faire autrement que de libérer les accusés». Le curé Savard pleurait et se cachait le visage; il semblait avoir beaucoup de peine, mais je ne pense pas me tromper en disant que c'était des larmes de crocodile.

La Délivrance

Quand mon père et ma mère ainsi que ceux qui les accompagnaient ont pris le chemin du retour pour Girardville, ils se sont dit : «quand l'huissier a conduit les accusés à Roberval, il s'est arrêté à tous les presbytères chemin faisant pour montrer aux curés qu'il amenait Mme Doucet (pour l'humilier). Maintenant, à notre tour nous allons nous arrêter à tous les presbytères pour annoncer aux curés que Mme Doucet a gagné son procès contre le curé Savard».

La première place était St-Prime. Ils se sont arrêtés devant le presbytère et après avoir klaxonné pour attirer son attention, le curé s'est empressé de venir voir. C'est à cet instant que ceux qui étaient dans les autos se mirent à crier : «hourra pour Mme Doucet!; elle a gagné son procès contre le curé Savard!; le curé Savard a perdu!; hourra pour Mme Doucet»!

Il n'a pas écouté longtemps; il a vite déguerpi.

Après ça, ils se sont dit : «maintenant nous allons nous arrêter à St-Félicien» (la place voisine). Le curé de St-Prime avait eu le temps de téléphoner aux autres pour les avertir, alors les autres curés ne se sont pas montrés dans leurs municipalités respectives chaque fois qu'ils s'arrêtaient devant un presbytère.

Mon père et M. St-Gelais avaient dépensé de l'argent pour se défendre contre le curé Savard, alors ils sont allés consulter l'avocat Sylvestre qui les avait défendus pour s'informer s'ils avaient le droit de se faire dédommager des coûts occasionnés par leur défense. L'avocat leur a expliqué de quelle manière intelligente le curé Savard s'était pris pour n'avoir rien à payer au cas où il perdrait son procès. C'était deux hommes de Girardville qui avait garanti les paiements des frais du procès. Ces hommes n'aimaient pas mon père; ils avaient chacun à leur tour perdu contre lui dans leur marche pour la mairie de Girardville. Après avoir répondu pour les frais du procès et perdu, ils ont dû payer chacun deux cent cinquante dollars.

La Délivrance

L'avocat Sylvestre a continué d'expliquer : «c'est l'avocat Boily qui a fait arrêter les accusés pour avoir martyrisé le curé Savard. Le Curé n'avait aucune responsabilité». C'était l'avocat Boily qu'il fallait actionner mais il n'avait aucun bien. «Il va plaider sa cause et, s'il perd, il n'a rien pour payer. Je crois, continua M. Sylvestre, que vous seriez mieux de laisser faire car vous pourriez vous causer des dépenses inutiles.» Ils ont donc abandonné l'idée de se faire rembourser le coût de leur défense.

Le soir même du procès, quand j'appris que ma mère avait gagné, j'étais très heureux mais en même temps triste; heureux car c'était un lourd fardeau qui s'était envolé de nos épaules et triste parce qu'une question restait sans réponse : 'les curés sont-ils de vrais serviteurs de Dieu'? Après m'être couché, je ne trouvais pas le sommeil car je n'avais toujours pas trouvé de réponse.

Je pensais au curé colonisateur, Henri Tremblay, au curé Savard...et à Adjutor Tremblay. Ce dernier qui, par vengeance, avait presque ruiné mon père en corrompant le gérant de banque pour qu'il demande à mon père d'endosser des billets pour le compte de gens insolvables. Des billets que mon père dû payer; plus de onze mille dollars - équivalent à cent mille dollars aujourd'hui!!

L'autre curé, Henri Tremblay de St-Thomas Didime, disant à des colons "enterrez Pierre Doucet, et vous aurez mon pardon et une petite récompense par dessus le marché" me faisait songer davantage. Après tout, puisque mon père n'était pas mort à l'époque, c'était peut-être à leur avantage de le tuer avant de l'enterrer! De quel diabolique encouragement étaient capables ces curés? Et un autre, cette fois-ci le curé Savard de Misstassini, qui s'est acharné contre ma mère pour lui causer du trouble et l'humilier en essayant de la faire coucher en prison. C'est vrai qu'il n'avait pas réussi mais ses intentions étaient claires. Tout cela me repassait dans l'esprit sans cesse et m'empêchait de dormir.

La Délivrance

Tout le mal dont ces curés étaient capables me montrait quelle sorte de coeur ils avaient. J'étais absolument dans le doute et inquiet; j'aurais bien voulu savoir si ces curés étaient des serviteurs du Seigneur ou non.

Je ne pouvais toujours pas m'endormir, mon inquiétude m'en empêchait. Je me demandais à qui m'adresser pour enfin savoir la vérité; inutile de m'adresser à un curé pour cela. Des protestants, je n'en connaissais pas; ni aucun de leurs ministres. En plus, je croyais que les protestants étaient des serviteurs du diable, des 'têtes croches' comme je l'avais entendu dire par le curé d'Albanel, Adjutor Tremblay. Ce même Curé disait aussi que ce n'était pas péché de voler un protestant.

Si je vous raconte cela, c'est parce que, lorsque je suis allé au catéchisme pour faire ma communion solennelle à Albanel, il nous avait enseigné que de voler un pauvre était plus péché que de voler un riche mais que, voler un protestant ne valait même pas la peine d'en parler; ce n'était pas péché.

De retour chez nous, j'ai raconté cela à ma mère. Je lui dis : «ce n'est pas péché de voler un protestant». Elle m'a répondu que oui, c'était péché, mais j'ai continué : «ce n'est pas péché, le Curé l'a dit». Ma mère est restée bien surprise; elle n'a rien dit à ce moment-là, mais j'ai remarqué que ses yeux se sont agrandis comme sur le coup de la frayeur. Elle n'a rien dit car jamais elle n'aurait contredit un curé, car selon elle, c'était Dieu qui parlait.

La Délivrance

De plus en plus je me demandais à qui m'adresser pour ne pas être trompé et, tout à coup, j'ai pensé à quelqu'un qui pouvait me faire savoir la vérité; qui ne me tromperait pas; c'était le Seigneur lui-même! Je me suis dit : 'Il me voit, Il m'entend, je vais le Lui demander'. C'est là, dans mon lit, que j'ai prié le Seigneur du plus profond de mon coeur. Je Lui ai demandé de me faire savoir si les curés étaient ses serviteurs; de me le faire comprendre et, si oui, que je leurs obéirais malgré tout le mal qu'ils faisaient. Mais, s'ils n'étaient pas ses serviteurs, de me le faire savoir afin que je les abandonne. Alors je me suis endormi.

Ces choses me sont revenues à la mémoire quand le Seigneur m'a sauvé. Il m'a rappelé ma prière et ma promesse; Il m'avait exaucé. J'avais trouvé le salut et la paix par la foi, en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les événements précis

Je vais vous raconter comment nous sommes arrivés à connaître la Sainte Bible. Le Seigneur n'avait pas oublié ma prière et Il a arrangé les choses pour que je sache que les curés n'étaient pas du tout ses serviteurs.

Je courais les bois pour mon père en achetant les fourrures des Amérindiens en échange de produits. Après un séjour de trois mois et demi dans le bois avec mon père pour le compte de son commerce, nous étions sur le chemin de retour où nous nous étions arrêté, le dernier soir, pour coucher au camp de bûcherons de M. Jos Marceau. Il y avait plusieurs hommes qui travaillaient là et c'est par eux que nous avons appris qu'il y avait des ministres protestants qui étaient arrivés à Girardville et qui demeuraient chez M. Philadelphe St-Gelais. Les uns disaient que c'étaient des communistes, un autre disait : «ils ne sont même pas habillés en robes et un des deux ministres a dit qu'il était sauvé depuis onze ans». Encore un autre disait : «on ne peut pas savoir si on est sauvé avant de mourir»!

Les discussions allaient bon train. Je n'ai pas dit un seul mot tout en me disant 'je vais aller écouter ces hommes et je vais prendre connaissance de ce qu'ils ont à dire'. Nous sommes arrivés à la maison le lendemain matin. Ma mère était très joyeuse; elle venait juste d'être sauvée et elle m'apprit que les curés nous cachaient le deuxième commandement de Dieu. Je lui dis : «c'est bien difficile à croire car dans le catéchisme il y a dix commandements de Dieu. Ces hommes qui sont venus ici ont besoin de quelque chose à dire pour se gagner l'appui des gens». Et j'ai ajouté : «mais, si c'est vrai que les curés nous cachent le deuxième commandement de Dieu, ils nous cachent peut-être bien d'autres choses».

La Délivrance

Les prédicateurs John Spreeman et Noé Gratton, venus pour un séjour d'un mois, repartaient ce midi même pour Montréal. Comme je l'ai mentionné au début, M. St-Gelais, ma mère et M. et Mme Jean Blais s'étaient dit : « nous allons faire peur aux curés, peut-être qu'ils vont nous accorder une mission à notre chapelle », car les curés desservaient seulement l'église au rang Quatre à Girardville. Ma mère et les familles autour de nous s'étant entêtées à ne pas y aller, se sont dit : « nous allons faire venir un ministre protestant pour nous enseigner pendant un mois et le clergé, ayant peur qu'on change de religion, va peut-être nous accorder une mission dans notre chapelle ».

Notre famille ainsi que les Blais et St-Gelais n'avaient aucune intention ni désir de changer de religion. Mon père disait souvent : « la religion est bonne, c'est le clergé qui est pourri ». Il ne savait pas que le Seigneur a dit "un mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits" (Mathieu 7-18). Puisque les fruits sont les oeuvres, elles n'étaient pas bonnes mais plutôt méchantes et souvent cruelles.

Donc, ils ont fait paraître une annonce dans le journal *Le Soleil* de Québec, mais n'eurent pas de réponses. L'année précédente, une assemblée de frères chrétiens de Toronto, dans un effort pour répandre l'évangile au Québec, avait distribué par la poste des Nouveaux Testaments dans toute la Province. Dans le but d'obtenir un meilleur tirage, ils s'étaient procurés des listes électorales et faisaient parvenir un Nouveau Testament et des pamphlets à tous les électeurs, et cela comté après comté. Ils en ont distribué près de cinq mille dans le comté du Lac-St-Jean à lui seul.

Nous, comme tous les autres, en avons reçu un. Comme je commençais à le lire, ma mère est venue voir ce que je lisais. Elle m'a dit : « ça ne doit pas être de bons livres; nous allons les brûler ». Donc, elle les a brûlés, mais j'avais eu le temps de lire un pamphlet intitulé 'Le Livre et Son Message'.

La Délivrance

Les paroles du Seigneur 'en vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle' (Jean 6-47) m'avait impressionné un peu mais je n'avais pas eu le temps de m'apercevoir que le livre que nous avons reçu s'appelait le Nouveau Testament. Je n'avais jamais entendu l'expression 'Nouveau Testament' avant l'âge de vingt-sept ans.

J'avais souvent entendu le mot évangile et deux fois le mot bible. Je croyais que c'était le livre du diable et je vais vous raconter pourquoi. Il y avait trois frères demeurant à Albanel et Normandin, qui venaient des alentours de Joliette; ils parlaient souvent contre les curés et contre la religion catholique. L'un d'eux était venu travailler pour mon père. Le curé d'Albanel Adjutor Tremblay s'étant rendu chez moi, ma mère lui raconta que cet homme travaillait pour mon père. Sur ce, le Curé a dit avec un air de défiance et de dégoût : «il lit la Bible!». J'avais onze ans à l'époque et j'ai cru que c'était parce qu'il lisait la Bible qu'il était méchant; j'étais certain que c'était le livre du diable.

C'est pourquoi quand M. Spreeman et M. Gratton sont venus à Girardville et que ma mère eut acheté une grosse Bible familiale, je n'osais pas la toucher car je pensais que c'était le livre du diable. Ma mère la plaçait sur la machine à coudre près de la fenêtre où je m'asseyais quand je n'avais rien à faire. Je la regardais de travers; je n'osais pas la toucher mais avec le temps je devins de plus en plus curieux. Je me disais 'il faudrait que je regarde pour voir un peu ce qu'il y a là dedans'. Pour commencer, j'ai regardé autour de moi pour être certain que personne ne me voyait et, en faisant un effort, j'ai étendu ma main tremblante pour l'ouvrir. Le diable ne voulait pas que je la touche mais, en faisant un effort, j'ai réussi à l'ouvrir, à la première page au premier verset.

La Délivrance

Là, j'y ai lu 'Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre'. Je suis resté surpris; je me suis demandé 'comment, ça parle de Dieu dans la Bible'? Je ne me suis pas arrêté là. J'ai continué à lire à propos de la création en me disant : 'J'ai déjà lu ça dans l'histoire sainte à l'école'. J'ai continué à la feuilleter, plus vite encore, et ça parlait d'Adam, Noé, Abraham, Moïse et ainsi de suite; les Psaumes, les Prophètes... Je reconnaissais tous ces noms.

Quand j'ai lu l'évangile selon St-Mathieu, je me suis demandé 'Comment se fait-il que l'évangile est dans la Bible'? En regardant vite les noms des livres, je suis justement arrivé aux Actes des Apôtres chapitre 17, verset 24, où il est écrit : *Le Dieu qui a créé le monde et tout ce qui s'y trouve étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples faits de mains d'hommes.* J'avais entendu ce passage récité par le curé d'Albanel pendant un sermon. J'ai feuilleté toutes les épîtres. J'en connaissais déjà quelques noms mais il y avait toujours une importante question qui me hantait : d'où provenait l'Histoire Sainte; elle ne pouvait pas être tombée du ciel. Cette question venait d'être éclaircie : elle venait de la Bible!

Maintenant, d'autres questions se posaient. Pourquoi la Bible n'était-elle pas enseignée à la place de l'Histoire Sainte et du catéchisme? C'est à partir de ce moment-là que je me suis intéressé à lire la Bible. Je n'en avais plus peur. C'était devenu mon passe-temps le plus captivant et le plus fascinant; un livre où l'on découvre les plus grandes promesses qui viennent de la part de Dieu.

La Délivrance

Si nous avions brûlé le Nouveau Testament reçu par la poste notre voisine, Mme Blais, l'avait conservé. Elle le lisait quand elle était seule; autrement elle le cachait dans le fond d'une valise. Quand Mme St-Gelais, Mme Blais et ma mère ont réalisé qu'ils ne recevraient pas de réponse à leur annonce placée dans le quotidien de Québec, Mme Blais a déclaré qu'elle avait un Nouveau Testament en sa possession et aussi qu'elle avait une adresse. Ils ont donc écrit à Montréal, au Bureau de Vie et Liberté, que les Frères Chrétiens entretenaient afin de répandre la bonne nouvelle du salut par grâce. La réponse ne se fit pas attendre; c'est M. John Spreeman qui a répondu. Il écrivait dans sa lettre que, dès que le Seigneur le permettrait, il viendrait gratuitement répondant à la demande des dames qui s'inquiétaient des coûts à défrayer pour qu'un ministre reste un mois chez elles.

Ils vinrent, MM. John Spreeman et Noé Gratton. Comme je l'ai déjà mentionné, M. Spreeman venait de Toronto; ça faisait quelques années qu'il était dans la Province de Québec mais n'était pas parvenu à établir une assemblée. M. Gratton était originaire de Grand Bend, Ontario, où il était cultivateur. Ça faisait onze ans que le Seigneur l'avait sauvé.

Il nous a raconté comment le Seigneur lui avait demandé d'aller évangéliser au Québec, alors lui et son épouse ont décidés d'observer sa volonté. Après avoir vendu leur ferme, ils ont déménagés à Montréal où demeurait déjà M. Spreeman. Ils n'avaient aucune idée où aller mais ils savaient que le Seigneur les avait appelés pour évangéliser le Québec.

Quand les responsables du Bureau de Vie et Liberté ont reçu une lettre de Girardville demandant d'envoyer des ministres pour enseigner, c'est à cette lettre que M. Spreeman a répondu, indiquant qu'ils viendraient aussitôt que le Seigneur le permettrait.

La Délivrance

Ils sont arrivés à Girardville le 15 mars 1933. Cette même journée-là, ils ont passé par les rangs et se sont arrêtés à toutes les maisons pour inviter tous ceux qu'ils voyaient à venir écouter l'évangile dans la chapelle. Le premier soir, il y eut plusieurs personnes. Dans leurs sermons les prédicateurs ont mentionné que c'était inutile de prier Marie. Elle n'entendait pas parce qu'il y avait un seul médiateur entre Dieu et les hommes; c'était Jésus-Christ. Ma mère se fâcha. À son retour à la maison elle dit à Onésime et Lionel, mes deux jeunes frères, : «quand on pense qu'ils ne veulent pas que nous priions la Sainte Vierge; mettons-nous à genoux et disons le chapelet».

Elle continua à répéter son chapelet, bien fâché contre les prédicateurs; comme les autres, elle n'avait aucune idée d'abandonner la religion catholique. C'était seulement pour faire peur aux curés afin d'obtenir la mission dans la chapelle. Ma mère disait : «une chance que Pierre n'est pas ici; lui, il les approuverait».

En effet, Pierre n'était pas là; mon père et moi étions dans les bois. Pendant que tout cela se passait, ils ont reçu une lettre de l'évêque de Chicoutimi défendant aux prédicateurs de faire des assemblées dans la chapelle car il ne voulait pas que la maison de Dieu soit profanée. Ceci dit, et pour ne pas causer de trouble, ils ont décidé de faire les assemblées dans des maisons privées. Les curés, de leur côté, se sont servis de leur influence pour empêcher les gens d'assister aux assemblées mais il y en eu quelques-uns qui continuèrent d'y assister. Ma mère se bouchait les oreilles pour ne pas entendre ce qui se disait car elle était convaincue qu'elle était dans la bonne religion.

La Délivrance

Un soir, pendant un sermon, les prédicateurs ont mentionné qu'il fallait naître de nouveau! Ma mère n'avait jamais entendu ça. Elle n'y croyait pas; pas plus que les autres choses que les prédicateurs disaient parce qu'elle était très fidèle à la religion catholique. Un jour, elle lisait son livre de messe, *le paroissien romain*, quand elle trouva les mêmes paroles qu'elle avait entendu des prédicateurs — 'Il faut que vous naissiez de nouveau' (Jean 3-7). Elle fut bien surprise; elle se dit : «comment se fait-il que je n'ai jamais vu ça? J'ai déjà tout lu ce livre et je n'avais jamais remarqué ces paroles; non plus que je ne l'ai entendu mentionner par les curés!»! Donc, après cela, elle commença à écouter et se concentrer sur ce que les prédicateurs avaient à dire et peu après, elle fut sauvée quand elle mit sa confiance dans le sacrifice du Seigneur Jésus-Christ.

Comme mentionné auparavant, tous ces événements eurent lieu quelques semaines avant notre arrivée. Le matin même du jour où les prédicateurs devaient repartir (ils devaient partir pour Montréal à midi mais ils sont venus nous voir quand même), ils ont parlé avec moi pendant deux heures. Je n'avais pas grand-chose à dire; tout en parlant, ils m'ont demandé si j'étais certain que j'étais dans le bon chemin. J'ai répondu : «oui, j'ai reçu le sacrement de confirmation à l'âge de dix ans». Ils ont dû trouver ma réponse ridicule mais ils ont tout de même continué à me parler. J'avais hâte qu'ils me laissent pour que je puisse aller méditer sur tout ce qu'ils m'avaient dit.

Les prédicateurs sont partis pour Montréal pour revenir vers la fin de juillet. Dès leur retour, ils faisaient de la prédication tous les soirs et j'assistais à toutes les réunions. Je me souviens, c'était un soir de rassemblement comme ça où j'avais vraiment compris comment on était sauvé du jugement et de l'enfer. Le lendemain avant-midi, je me suis rendu chez un de mes amis où nous nous sommes mis à parler du salut. Je lui ai raconté comment on était sauvé.

La Délivrance

Je lui dis : «c'est parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a pris nos péchés sur lui, sur la croix du Calvaire, et les a expiés par son sang. C'est en croyant en Lui que nos péchés nous sont pardonnés; que nous sommes sauvés». Mon ami m'a demandé : «es-tu sauvé, toi, Edgard?». Je ne pouvais pas lui dire oui car je ne l'étais pas. Pourtant, je savais comment l'être. Par contre, si je lui disais non, certainement il aurait remarqué 'tu dis aux autres comment être sauvé et tu ne l'es pas toi-même!' J'ai vite réalisé dans quelle situation je venais de me placer; je ne me souviens pas comment je m'en suis sorti mais je ne suis pas resté là longtemps. Je suis allé à la maison pour dîner mais, chemin faisant, je me demandais : "comment se fait-il que je suis capable de dire comment être sauvé et que je ne suis pas capable de dire que je le suis"?

C'est à ce moment-là que j'ai demandé au Seigneur de me sauver car, je réfléchissais en moi-même, 'si je meurs comme je suis, je vais aller en enfer pour l'éternité'. Je me suis aussi demandé pourquoi j'étais condamné à aller en enfer; peut-être que c'était à cause de mes péchés mais, après tout, je n'étais pas si méchant que ça. C'est à ce moment-là que mes péchés me sont revenus à la mémoire, les uns après les autres. Je me suis ramassé avec une multitude de péchés sur la conscience qui ne voulaient pas me laisser tranquille; ils étaient devenus insupportables. Je suis allé dîner mais je n'ai pas beaucoup mangé car mes fautes me préoccupaient trop et je me répétais toujours 'si je meurs comme je suis, j'irai en enfer pour l'éternité'. Je me sentais le plus grand pécheur du monde et je me disais 'si j'étais pardonné, je vivrais une autre vie à l'avenir'.

La Délivrance

Dans mon coeur je demandais au Seigneur de me pardonner mais je n'avais pas de réponse; je pensais que c'était parce que j'étais trop méchant pour être pardonné. C'est à ce moment, quand je me sentis perdu, que le Seigneur commença à parler à mon coeur. Il m'a rappelé qu'il avait pardonné à beaucoup de grands pécheurs; qu'il avait pardonné au brigand sur la croix, près de Lui, et que ce n'était pas à moi à demander mais plutôt d'accepter le pardon qu'Il m'offrait (si je croyais en lui, je serais pardonné). C'est à ce moment-là que la paix, accompagnée d'une grande joie, m'est venue; une paix que je ne connaissais pas avant.

En retournant à la maison (j'étais allé travailler dans l'après-midi quand le Seigneur m'a sauvé), j'ai dit à la première personne que j'ai rencontrée que j'étais sauvé mais elle n'a rien compris. C'était du Chinois pour elle. J'étais la deuxième personne à être sauvée à Girardville; sauvé par la grâce de Dieu et je L'en remercie de tout mon coeur. Le Seigneur avait exaucé ma prière, celle de me faire connaître la vérité; cette vérité si chère à tous ceux qui l'aiment. Cette vérité dont je Lui avais demandé la connaissance un an plus tôt lorsque j'éprouvais un fort découragement à l'égard de la conduite des curés; je L'en remercie encore.

Peu après, plusieurs ont été sauvés par la grâce de Dieu et au bout d'un an, quand nous étions tous réunis autour de la table du Seigneur, nous étions près de trente-cinq personnes. C'est dans notre maison que nous avons pris pour la première fois le repas du Seigneur à Girardville. Nous avons eu du trouble avec mon père parce qu'il n'avait pas assisté à aucune assemblée. La raison : le nouveau curé de Girardville connaissait de bonnes manières pour influencer; il était très enjôleur et certainement d'accord avec les autres curés d'alentour qui cherchaient à empêcher mon père de venir à nos rassemblements.

La Délivrance

Le nouveau curé s'exécutait ainsi : il n'avait pas d'auto mais, il avait pourtant besoin de se faire reconduire ici et là à tous les soirs; par sa manière polie et enjôleuse, il avait réussi à gagner la confiance de mon père. C'est comme ça que, tous les soirs, le Curé entretenait mon père; toujours trop tard afin que mon père n'ait aucune chance de revenir à temps pour écouter l'évangile.

Donc, ma mère et moi allions aux réunions, tous deux sauvés. Le Seigneur avait aussi sauvé mes frères plus jeunes ainsi que plusieurs autres. C'est là que nous avons commencé à annoncer l'évangile de la grâce de Dieu; nous discussions avec tous ceux que nous pouvions rejoindre. Il est vrai que, quand nous sommes de jeunes sauvés, nous avons souvent plus de zèle que de sagesse mais nous savions tout de même que nous étions sauvés par la grâce de Dieu et que les autres ne connaissaient rien de cela; qu'ils étaient trompés par les curés, et que les curés à leur tour étaient des hommes trompés.

Pour les catholiques, c'était le plus grand scandale qu'ils n'avaient jamais vu; même pour ceux qui n'aimaient pas les curés. Mon père qui n'avait jamais rien entendu de l'évangile, du salut par grâce, s'est mis à avoir honte de nous, sa propre famille. Il s'est donc mis dans la tête de nous empêcher d'aller aux assemblées. Ses efforts inutiles n'étaient pas engendrés par son *respect* pour les curés mais plutôt par sa crainte des commentaires et commérages des gens.

Il était trop tard pour que mon père puisse nous empêcher d'aller aux réunions; nous avons trouvé la vérité et nous n'étions pas prêts à l'abandonner. Nous étions heureux d'être sauvés et les vils commérages ne nous faisaient pas peur. C'était le salut éternel que Dieu nous avait donné parce que nous avions mis notre confiance dans le sacrifice de son fils.

Enlèvement

Nous voulions enseigner aux autres comment être sauvés du jugement dernier. Étant donné que ça ne faisait pas l'affaire à mon père, il est allé voir les prédicateurs pour leur ordonner de s'en aller et de ne plus revenir à notre maison. Comme ils ne sont pas partis, mon père s'est entendu avec les curés pour les chasser. Ils se sont arrangés avec un colon pour qu'il prenne rendez-vous avec les prédicateurs, chez lui, afin d'entendre la parole. Le soir du rendez-vous, après l'arrivée des prédicateurs, un camion est arrivé avec plusieurs hommes aux faces barbouillées. Ces hommes se sont aussitôt emparés des prédicateurs, les ont fait monter à bord du camion et se sont mis en route vers St-Félicien. Une fois arrivés sur le pont de la rivière Ouchamouchouan, une grosse rivière de la région, les ravisseurs se sont arrêtés et ont fait promettre à MM. Spreeman et Gratton de fuir la région, ou, "nous allons vous jeter en bas du pont, dans la rivière". C'est alors que M. Gratton a dit à M. Spreeman (en anglais), : «nous allons leur promettre de partir mais nous ne leur promettrons pas de ne pas revenir».

À la suite de la promesse des prédicateurs de s'en aller, les ravisseurs les ont reconduits à l'hôtel Timoté Coudé de St-Félicien. Le lendemain, un frère de M. St-gelais de St-Félicien les a ramenés à Girardville où, peu après, ils sont repartis pour Montréal. Les jours suivants, pendant que MM. Spreeman et Gratton étaient à Montréal, mon père était inquiet de sa participation à l'enlèvement. Il est donc allé voir l'avocat Sylvestre, le même qui avait défendu ma mère lors de son procès contre le curé Savard.

La Délivrance

Mon père lui a parlé de l'enlèvement des prédicateurs. L'avocat pensant que mon père voulait retenir ses services pour plaider sa cause, lui dit : «c'est une bonne cause, je la prendrai». C'est alors que mon père lui a fait comprendre que lui-même était un des organisateurs de cet enlèvement. M. Sylvestre a sursauté en entendant ces paroles. «Comment! vous avez pris part dans l'organisation de cet enlèvement! Un homme de votre intelligence; ne savez-vous pas que cela est criminel et que, si ces hommes voulaient, ils vous feraient mettre en prison pour longtemps.»

L'avocat continua à lui décrire la gravité de son acte. Mon père retourna à la maison craignant que les prédicateurs se vengent de lui.

C'est alors qu'il m'en a parlé; j'ai essayé de le rassurer en lui expliquant que les prédicateurs ne se vengeraient pas car c'étaient des serviteurs de Dieu, ce n'étaient pas des curés. Néanmoins, il ressentait encore une certaine crainte mais commença à poser des questions à propos de l'évangile; finalement il fut sauvé. Quand les prédicateurs sont revenus, c'est mon père qui est allé les chercher au train de la gare d'Albanel!

Étape finale

Le clergé a continué à nous causer beaucoup d'ennuis. Un chrétien de l'assemblée, M. Arthur Fortin, est mort subitement ainsi qu'un bébé de M. Rosario Coulombe. Nous nous étions établi un cimetière avec charnier. Celui-ci était clôturé et accepté des autorités; en somme, tout était fait selon la loi mais nous n'avions encore pas le droit d'enterrer nos morts dedans. Alors nous étions dans l'obligation d'aller les enterrer à environs cinquante milles de Girardville, à la Pointe Bleue près de Roberval.

À ce propos, il s'est dit beaucoup de choses parmi les membres du clergé de la région. Certains disaient que nous avions donné les corps comme nourriture aux renards car mon père gardait des renards; d'autres disaient que nous les avions enterrés dans le tas de fumier en arrière de la grange et beaucoup de gens le croyaient!

Quand mon frère Onézime est mort, nous l'avons enterré dans notre cimetière parce que nous en avons finalement eu la permission. Le maire de l'époque, poussé par le clergé, est allé consulter un avocat pour s'informer s'il avait le droit de le faire déterrer. L'avocat l'a assuré que nous étions dans notre droit, alors ce fut la fin des histoires à propos de notre cimetière.

Les curés, eux, n'étaient pas au bout de leur vengeance impitoyable. Ils se sont dit: «ils vont mourir de faim. Ils reviendront bien à la bonne religion». C'est là que le clergé a commencé à user de toute son autorité pour arriver à cette fin. Ils ont défendu à tous les employeurs de nous engager et, quand le clergé s'apercevait qu'un employeur avait des protestants parmi ses rangs, il les faisait chasser.

La Délivrance

Certains membres de notre communauté protestante ainsi que moi-même sommes allés travailler comme bûcheron pour M. Urbain St-Pierre. Quand le curé est venu faire la mission au camp des bûcherons, il commanda M. St-Pierre de nous renvoyer. C'est alors que M. St-Pierre lui dit : «l'année dernière vous m'avez fait renvoyer tous les protestants et j'ai eu de la misère à finir mon chantier, donc je ne les renverrai plus».

Aussi, nous ne pouvions plus faire affaire avec la Caisse Populaire. J'avais besoin de 30\$ pour un peu de temps alors je suis allé à la Caisse Populaire d'Albanel où M. Raymond Trudel était secrétaire. Il m'a regardé par dessus ses lunettes et m'a demandé si je faisais parti du groupe de protestants. Quand je lui ai répondu que oui, il m'a dit : «on n'a pas le droit de vous garder avec nous ni de vous prêter d'argent». Donc, il me remit la somme plus les intérêts de la part que j'avais achetée lors de l'implantation de la caisse. Comme ça, je me suis retrouvé avec plus d'argent que je voulais emprunter.

Après qu'il m'eut remis mon argent, le secrétaire me regarda encore par dessus ses lunettes et me demanda si mon frère Onésime était aussi parmi les protestants. En lui répondant que oui, il me dit : «je vais te remettre sa part plus les intérêts et tu la lui remettras».

Pendant la construction du chemin de Chibougamau, trois St-Gelais, des protestants, sont allés s'engager afin de prendre part à la construction de la route. Quand l'entrepreneur M. Armand Lévêque su qu'ils étaient protestants, il ne les a pas engagés. Avant de prendre le chemin du retour, ils ont voulu acheter de la nourriture car ils n'avaient rien apporté pour manger et ils avaient faim. Ils se sont vu refuser toute nourriture et se sont fait même chasser de là! Ils étaient à pied et très fatigués mais ils ont dû reprendre la route sans manger. Il était tombé un pied de neige et ils sont arrivés chez eux, après une marche de trente-six milles, à trois heures du matin au bout de leurs forces.

La Délivrance

Vu que nous avons abandonné le catholicisme, nous n'avions plus d'école pour nos enfants et, parce que nous ne voulions pas que nos enfants apprennent les mêmes mensonges que nous, nous avons demandé à la Commission Scolaire Catholique de dispenser nos enfants d'apprendre le catéchisme et de dire le chapelet.

Bien entendu, cela nous a été refusé. Nous avons donc décidé de former une Commission Scolaire Protestante et construire une école. Cette année-là, notre demande étant trop tardive; elle nous a été refusée mais, l'année suivante, étant faite assez tôt cette fois-ci, elle nous fut accordée.

L'année précédente, la Commission Scolaire Catholique de Girardville avait fait construire une école et l'avait fait tout payer dans cette même année-là. Parce que nous n'étions pas encore séparés de cette commission, nous avons dû payer notre part.

Après que nous nous fûmes séparés, ladite commission a voulu nous faire payer d'autres dettes. Comme elle nous demandait un assez bon montant d'argent, nous avons décidé de nous procurer chacun un exemplaire du code scolaire afin de l'étudier chez nous.

Nous avons découvert que nous n'étions pas obligés de leur remettre de l'argent mais que c'était eux qui devaient nous rembourser; tout l'argent que nous leur avons payé nous était dû. Nous avons tout de même été obligés de nous servir de la loi pour obtenir un remboursement.

Nous avons fait la demande d'un octroi de 1 200\$ auprès du Ministre de l'instruction publique. L'octroi nous avait été promis mais le chèque n'était pas encore arrivé. Nous avons tout de même construit notre école et tout était payé à l'exception de l'ameublement, que nous avons achetés de la compagnie Vilas Furniture de Cowansville. Nous comptons sur l'octroi promis pour payer les meubles de l'école qui, incidemment, coûtaient 1 200\$.

La Délivrance

La compagnie Vilas a été patiente avec nous mais après avoir attendu un bon bout de temps, elle voulait absolument se faire payer. L'octroi n'étant toujours pas arrivé, nous avons décidé de faire un emprunt à la banque de Roberval pour payer l'ameublement.

Le président, les syndics de notre Commission Scolaire et moi, en tant que secrétaire, étions pourtant des gens solvables; aussi, nous voulions offrir la promesse d'octroi en guise de garantie pour l'emprunt, mais malheur à nous car nous étions protestants! «Pas un seul sou», nous dit le gérant de banque alors nous sommes revenus bredouilles.

Sur ce, nous avons écrit au Ministère de l'instruction publique en expliquant notre cas et nous avons reçu notre chèque de 1 200\$. Après avoir payé l'ameublement, nous avons enfin notre propre école et nos enfants n'ont plus eu à étudier et apprendre les erreurs du catholicisme; nous considérons cela comme un grand privilège de pouvoir leur assurer d'être instruits dans la vérité. À partir de ce moment-là, nous avons eu la paix en ce qui concerne l'instruction de nos enfants.

Zui je suis

Je suis né le 28 juin 1905, dans la municipalité de Girardville, comté de Roberval, à trente milles au nord du Lac-St-Jean dans la Province de Québec. Ma mère, qui était une fervente catholique, croyait qu'il fallait que je sois baptisé au plus tôt; elle croyait qu'un bébé qui mourrait sans l'être allait dans les limbes où il errait dans les ténèbres pour l'éternité sans bien ni mal.

Mon oncle Frank Marcil et son épouse, ma tante Marie (une soeur de mon père), m'ont amené à Albanel pour me faire baptiser; c'était la place la plus proche où il y avait un curé, Elzéar Bergeron.

Nous avions sept milles à faire en 'buggy' et dans ce temps-là, les chemins n'étaient pas beaux. Sur la route menant de Girardville à Albanel, il y avait deux roulières (ornières) séparées par une trace centrale causée par le martèlement de sabots de chevaux. Tout au long de ce chemin qui était mal entretenu, il y avait beaucoup de trous; le foin poussait dans le chemin à l'exception des roulières et de la piste du centre. Tout à coup, les roues du 'buggy' sont tombées brusquement dans un trou creux et ma tante Marie, ma marraine, m'a échappé. Je suis tombé dans une roulière entre deux roues mais mon oncle Frank a pu arrêter le cheval et la roue arrière n'a pas passé sur moi.

Ainsi ils ont pu me faire ce qu'ils appellent baptiser; ce n'était qu'une aspersion et non un baptême; ce n'était qu'un mensonge mais un mensonge qui était cru comme tant d'autres enseignés par la religion catholique. Ma mère qui croyait ce mensonge du fond de son coeur aurait eu grande peine, mais je ne suis pas mort et elle fut épargnée. J'ai reçu le supposé baptême.

Mot de la fin

J'avais onze ans quand ma mère a accouché de triplés. La sage-femme qui l'accompagnait s'est aperçue qu'après avoir reçu le premier il en venait un autre et après, un troisième. À l'arrivée du premier, la sage-femme constata qu'il était mort, alors elle s'est empressée d'asperger les deux autres. Néanmoins, ma mère eu une terrible peine pendant les dix-huit années suivantes; on ne pouvait pas parler des triplés sans qu'elle soupire. Elle disait, en référant au premier : «je ne le reverrai jamais».

Mais, dix-huit ans après, quand nous avons lu la Parole de Dieu, nous avons trouvé qu'un enfant vient au monde sans péché originel comme l'enseignait l'église catholique; il arrive pur. Il naît avec la nature pour le commettre mais il ne l'a pas encore commis. En grandissant, il va commettre des péchés mais Dieu ne les lui impute que lorsqu'il prend connaissance de la loi. Or, le péché n'est pas imputé quand il n'y a pas de loi (Rom 5,-13).

Ma mère eut une grande joie en apprenant qu'un enfant naît sans péchés et ce fut la fin de sa peine. Nous avons aussi appris que les apôtres n'avaient jamais baptisé de bébés et que le baptême qui nous était enseigné n'était pas du tout le vrai baptême de la Sainte Bible; que ce n'était qu'une invention du diable n'aimant pas la vérité. En même temps que nous faisons toutes ces découvertes, nous avons aussi appris comment les apôtres accomplissaient le vrai baptême; ce n'était pas quelques gouttes d'eau versées sur la tête du sujet mais bien que tous deux, celui qui baptisait et celui qui se faisait baptiser, descendaient dans l'eau (Actes 5-38).

La Délivrance

Jean baptisait les fidèles à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau (Jean 3-23). Aussi est-il écrit que ce n'est pas par le baptême mais par la foi en Jésus-Christ que nous devenons enfants de Dieu. Voici ce que l'apôtre Paul a écrit aux Galates : vous êtes tous filis de Dieu par la foi en Jésus-Christ (Galates 3, 26; évangile de Jean 1-12). Nous avons aussi découvert que les limbes n'étaient qu'une pure invention du diable. Imaginez la joie d'avoir la vérité dans nos mains, la Sainte Bible, qui nous permettait de découvrir et connaître la vérité.

Mon père ne pouvait pas croire que Dieu punissait un bébé qui mourait sans être baptisé. Je me rappelle un jour (un peu avant de connaître la vérité), nous étions à table pour le repas du midi. Quelqu'un a mentionné les triplés et ma mère s'est mise à soupirer, mais mon père ne l'a pas laissé dans l'inconfort longtemps; il était malheureux de la voir souffrir pour ça et il lui a demandé : «est-ce que c'est la faute du bébé s'il est mort sans avoir été baptisé»? Ma mère répondit que non. Mon père continua : «toi Alexina, serais-tu capable d'envoyer un enfant comme ça dans les limbes parce qu'il est mort sans avoir eu la possibilité d'être baptisé»? Ma mère répondit encore que non, alors mon père lui dit : «si tu n'étais pas capable de choses semblables, le bon Dieu est encore plus juste que toi. Ce sont toutes des menteries (mensonges). Il y a longtemps que j'ai réfléchi à ça; ne crois plus à ça ces menteries-là». C'est la dernière fois que j'ai vu ma mère avoir de la peine à ce sujet.

Peu de temps après, nous avons compris que mon père avait parfaitement raison. C'était toutes des affirmations mensongères que le diable nous faisait croire par le moyen de ses serviteurs.

La Délivrance

Il est arrivé des choses tristes engendrées par la croyance qu'un enfant qui mourrait sans être baptisé n'allât jamais au ciel. Une de mes cousines, Blanche Dallaire, a écrit ses mémoires intitulées 'LE TOUR DE MON JARDIN'. Dans son livre elle raconte que, lorsque sa mère est morte enceinte, le curé de St-Méthode, comté de Roberval, a fait faire un trou dans son ventre par son mari, mon oncle Arthur Dallaire, afin de pouvoir baptiser l'enfant pour qu'il puisse entrer au ciel! Quel enseignement honteux et dégoûtant pour toute personne honnête, aimant la vérité et détestant le mensonge; un enseignement qui fait de Dieu un dieu dur et sans amour. Ce n'est pas le cas, car dans l'évangile, le Seigneur a dit à ceux qui retenaient les enfants afin de les empêcher d'aller le voir, "laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leurs ressemblent". C'étaient des enfants qui n'étaient pas baptisés desquels le Seigneur a dit de les laisser venir à lui. Il les a pris dans ses bras et les a bénis.

Je vais vous parler d'une autre 'invention du diable' avec laquelle le clergé catholique fait beaucoup d'argent : le purgatoire. On nous enseigne que c'est par là qu'il faut passer afin que nos péchés soient purifiés par le feu pour ensuite entrer au ciel... à moins que quelqu'un paie un trentain grégorien au clergé pour que l'âme en sorte. C'est-à-dire, si quelqu'un paie au clergé trente messes consécutives - une messe par jour pendant trente jours - l'âme sortira du purgatoire quelqu'en soit son péché. En plus, le Seigneur n'attend pas que les messes soient dites! Non, au moment où la somme est versée, l'âme sort du purgatoire.

La Délivrance

Par contre, si les messes sont toutes dites mais que l'argent n'est pas versé au complet, l'âme demeure dans le purgatoire! Je vais vous raconter une affaire qui s'est passée à Girardville. M. Joseph Trudeau, un pauvre homme qui demeurait au rang Sept de Girardville, avait perdu son fils aîné Sylvio, âgé de dix-huit ans (un événement qui n'était surtout pas destiné à l'enrichir). Pour faire sortir l'âme de son garçon du purgatoire, il a fait dire un Trentain grégorien. Ça coûtait, dans le temps, trente dollars mais il n'a pu qu'en donner dix. Le solde de vingt dollars devait être remis plus tard au Curé. Le temps est passé, mais il devait toujours les vingt dollars. L'année suivante, ce même curé de St-Thomas-Didime, Henri Tremblay, un gros et grand homme avec une auto de marque Chevrolet (de couleur verte et toute neuve), est passé près de chez M. Trudeau et s'est arrêté pour lui parler. M. Trudeau fauchait avec une petite faux le long du chemin quand le Curé lui dit d'un ton dur : «M. Trudeau, le trentain pour votre garçon n'est toujours pas payé; votre garçon est toujours dans le purgatoire et il souffre». M. Trudeau lui a demandé si les messes étaient dites ce à quoi le Curé a répondu : «en effet, les messes sont toutes dites mais ça ne compte pas tant et aussi longtemps qu'elles ne sont pas toutes payées».

Alors M. Trudeau, qui n'avait que cinq vaches, est parti chez le voisin et lui a vendu sa meilleure vache pour vingt dollars. C'est ainsi qu'il a pu payer le Curé afin que l'âme de son fils puisse sortir du purgatoire. Donc vous voyez que, d'après l'enseignement du clergé, même si les messes ne sont pas dites, si elles sont payées, l'âme sort du purgatoire, mais si elles ne sont pas payées, même si elles sont dites, l'âme reste dedans.

Nous voyons très clairement par cet exemple que, pour le clergé, l'argent est beaucoup plus fort que la messe puisque la messe sans l'argent ne peut rien faire mais l'argent sans la messe peut tout faire! Oui, au moment où la somme est versée, l'âme sort du purgatoire même quand les messes ne sont jamais dites.

La Délivrance

On ne peut songer sans indignation à toutes les iniquités qu'engendre à chaque jour ce purgatoire. Vous avez un parent qui meurt; vous avez de l'argent alors vous payez des messes et il en sort. Un autre, trop pauvre, perd quelqu'un de cher et lui aussi voudrait bien faire dire des messes pour l'arracher de là mais, rien à faire. Donc, pas d'argent pas de messes; pas d'argent, pas d'âme arrachée des souffrances infinies d'un purgatoire fictif.

Alors, d'après cet enseignement, le Seigneur exige de l'argent; il faut aller à lui avec de l'argent pour obtenir quelque chose. Pourtant, ce n'est pas ce que nous lisons dans la parole de Dieu mais plutôt : "le Seigneur dit *venez à moi sans argent, sans rien payer et vous goûterez ce qu'il y a de meilleur*". Nous voyons ici que c'est sans argent qu'il faut s'approcher de Dieu, car Dieu ne vend pas, Il donne; même la vie éternelle.

C'est aussi écrit: 'le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ Notre-Seigneur' (Rom 6-23). Il n'a pas vendu son fils - Il l'a donné - comme c'est écrit dans l'évangile de Jean, chapitre 3, verset 16: 'car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle'. Aussi nous lisons dans le huitième chapitre des Actes des Apôtres comment l'apôtre Pierre a répondu à Simon qui lui offrait de l'argent : «que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent, en rajoutant, repens-toi donc de ta méchanceté et prie le Seigneur pour que la pensée de ton coeur te soit pardonnée».

La Délivrance

La méchanceté dont l'apôtre Pierre parlait était celle de 'croire que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent'. Il n'y a qu'un apôtre qui a désiré profiter de la mort du fils de Dieu : Judas Iscariote.

J'ai terminé d'écrire le plus exactement possible le récit de ce qui s'est passé dans ce temps de lutte; une lutte que nous menions afin d'être délivré de l'esclavage du catholicisme et surtout connaître la vérité de la parole de Dieu, c'est-à-dire la Sainte Bible. Je remercie de tout mon coeur le Seigneur de m'avoir accordé une si merveilleuse et éternelle *délivrance*.